



12

Le Tarpan, un disparu qui a de l'avenir !

Marc Michelot

Association ARTHEN - Bugarbivore

bugarbivore@voila.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Le tarpan, descendant du cheval sauvage d'Europe

Le terme TARPAN désigne les chevaux sauvages, descendants du **cheval sauvage européen Equus ferus ferus**, qui ont fréquenté certaines régions d'Europe orientale jusqu'au 19^{ème} siècle.

En 1780, un troupeau relictuel de ces chevaux fut capturé dans la région de Bialowieza en Pologne afin d'être introduit dans un vaste parc à gibier. Finalement apprivoisés, ils furent distribués aux petits fermiers de la région de Bilgoraj au Sud Est du pays.

Un siècle plus tard, des scientifiques retrouvèrent les descendants de ces tarpans parmi les petits chevaux rustiques utilisés par les paysans locaux, les « koniks ». Les individus ayant conservés les caractères les plus affirmés furent sélectionnés par le professeur Tadeusz VETULANI afin de sauvegarder cette souche primitive et de la réintroduire à Bialowieza parallèlement au Bison d'Europe. L'expérience interrompue par la 2^{ème} guerre mondiale

permet néanmoins de conserver l'essentiel du patrimoine génétique de ces tarpans domestiqués.

Mais après la mort de Vetulani en 1952, le monde hippologique polonais abandonna cette orientation et préféra intégrer ces chevaux dans le circuit hippologique traditionnel (sport, loisir, travail) sous l'appellation quelque peu restrictive de KONIK POLSKI (littéralement « petit cheval polonais »).

Ailleurs en Europe, cet animal a heureusement connu un sort plus conforme à ses origines. Il a ainsi intégré de nombreuses réserves et est devenu un des « gestionnaires » les plus recherchés pour l'entretien des milieux prairiaux. C'est aux Pays Bas qu'il est désormais le plus répandu. De vastes réserves y abritent des hardes de plusieurs dizaines (et même centaines !) d'individus (*Figure 1*). Dans ce contexte, il peut retrouver son mode de vie originel.



Figure 1 Dans la grande réserve d'Oostvaardersplassen, à l'Est d'Amsterdam, des centaines de tarpans retrouvent la vie sauvage

En France, après avoir été initialement introduit en Lorraine sur le marais de Pagny sur Meuse en 1987, il est utilisé sur quelques réserves de petites superficies concentrées pour l'essentiel dans le centre-est du pays. A l'instar de la Pologne, son utilisation dans un cadre hippologique « classique » est également pratiquée.

Le Projet Tarpan

Le **PROJET TARPAN**, initié dans la région du Bugey en 2004 par l'association ARTHEN, souhaite replacer cet équidé à sa véritable place en travaillant sur trois orientations :

- Scientifique, par la conservation génétique de cette souche remarquable et son intégration dans la guilde des grands herbivores indispensables à l'équilibre naturel de certains écosystèmes.
- Environnementale, par l'utilisation des capacités de ce cheval à une gestion naturelle de certains espaces à vocation écologique ou paysagère.
- Economique, par une valorisation éco touristique du concept de retour au naturel de ce représentant très particulier de la «plus noble conquête de l'homme».

Un projet dans l'espace

Dans le contexte français, le Projet Tarpan peut se décliner sur deux niveaux d'intervention.

1. Sites ponctuels : gestion écologique et conservation génétique

La biodiversité liée aux milieux prairiaux de toutes natures (anciens parcours embuissonnés, pelouses sèches, prairies humides, etc.) est fortement dépendante d'un pâturage régulier.

Affranchi des contraintes économiques et sanitaires liées au bétail domestique, les tarpans peuvent contribuer avantageusement à la gestion de ces espaces souvent inadaptés à un élevage économiquement rentable pour les races productives.

Dans ce cadre, les principaux atouts du tarpan sont principalement :

- Sa grande résistance à de fortes contraintes climatiques (*Figure 2*),
- Son aptitude à se contenter d'une végétation herbacée peu productive (molinie, brome, brachypode, ...),
- Sa grande plasticité écologique (il s'adapte à tous types de milieux),
- Sa capacité à consommer l'hiver certaines essences ligneuses colonisatrice (ronce, saule, noisetier, aubépine...),
- Sa résistance naturelle aux parasites externes et internes (ce qui évite les traitements très toxiques pour la petite faune coprophage).

C'est dans ce contexte spatial limité, permettant néanmoins de constituer quelques petits groupes familiaux judicieusement sélectionnés sur la base du phénotype et de la résistance naturelle, que la «confortation génétique» de cette souche primitive initiée par Tadeusz Vetulani peut être reprise (*Figure 3*).

Cette opération peut s'appuyer sur le stud-book polonais afin de rechercher les lignées les plus intéressantes et de limiter les risques liés à la consanguinité.



Figure 2

Tel un herbivore sauvage, le tarpan peut s'adapter aux conditions extrêmes



Figure 3

Un tarpan en phase hivernale

2. «Retour au naturel» du tarpan sur de grands espaces

La réintroduction du tarpan sur des espaces plus conséquents permettant la reconstitution de certains écosystèmes et un développement économique « compensatoire » basé sur l'écotourisme de vision, est techniquement tout à fait envisageable en France.

Malgré une disponibilité en espaces naturels très limitée, ce type de programme a été mis en place aux Pays Bas dès les années 80. Il est désormais repris dans d'autres pays d'Europe du nord (Allemagne, Pays Baltes...). Ces programmes proposent une véritable «dé domestication» de ces animaux qui retrouvent ainsi leurs comportements ancestraux notamment sur le plan social avec la constitution de harems et de groupes d'étalons célibataires.

Ils font l'objet d'une valorisation éco touristique plus ou moins développée en fonction des contextes : accompagnement guidé pour les plus grandes réserves ou simple ouverture au public pour les plus petites.

En France, des actions de ce type peuvent être mises en œuvre dans certaines régions économiquement enclavées sur quelques sites écologiquement adaptés. Dans un premier temps cette remise en «liberté surveillée» pourra s'effectuer sur des territoires de quelques centaines d'hectares, éventuellement clos ou présentant une confi-

guration topographique permettant de limiter la divagation des chevaux.

Un suivi scientifique complet devra être mis en place. Par ailleurs, et à l'instar des grandes réserves d'Europe du nord, la présence d'autres espèces (bovidés, cervidés) permettant de reconstituer une guilda de grands herbivores devra être recherchée (Figure 4).

Enfin, le développement d'un écotourisme de vision axé sur la découverte et l'observation d'un «cheval sauvage» pourra être développé.

Ce projet devra s'appuyer sur un partenariat avec les principaux acteurs en charge de la gestion et de l'animation territoriale (Parcs, ONF...) et s'intégrer aux politiques contractuelles ou réglementaires éventuellement existantes (Natura 2000, Réserves Naturelles, Réserves Biologique...).

Au plan international, il pourra intégrer certains programmes européens basé sur le «rewilding» visant à prendre en compte la grande faune (et en particulier les grands herbivores sauvages et assimilés) pour retrouver la fonctionnalité écologique de certains territoires (cf. l'action du réseau «**Large Herbivore**»).



Figure 4 Troupeau mixte tarpans/vaches Highlands dans la réserve du Lauwersmeer aux Pays-Bas

Un projet dans le temps

Le premier niveau du Projet Tarpan (gestion écologique de sites ponctuels et conservation génétique du tarpan) est d'ores et déjà engagé dans la région du Bugey et se développe aujourd'hui dans d'autres régions, notamment en Haute Marne.

La mise en place du second niveau est recherchée dans différentes régions et plus particulièrement dans certains secteurs des Préalpes (Vercors, Diois, Baronnies...). Il s'avère néanmoins difficile à mettre en place étant donné le contexte économique, culturel et administratif qui prévaut en France. En effet, si la disponibilité en espaces naturels compatibles avec ce projet est importante (en

tout cas bien supérieur à celle des Pays Bas !), l'occupation de ces espaces est quasi exclusivement dévolu au pastoralisme traditionnel et plus particulièrement à la filière ovine.

Néanmoins, cette orientation pourrait être remise en question dans les années à venir, en particulier sous la pression de contraintes économiques nouvelles. Dans ce contexte, le Projet Tarpan pourrait constituer une alternative ponctuelle et économiquement cohérente dans quelques secteurs où le pastoralisme deviendrait inadapté (zone très enclavée, milieu peu productif, taux de boisement important, présence de grands prédateurs...).

Détenteur, à plus d'un titre, d'un potentiel évident, le tarpan pourrait en définitive tracer la voie pour initier la recherche d'une véritable fonctionnalité des espaces naturels où la grande faune en général et les grands herbivores en particulier retrouveraient leur rôle primordial au sein de la pyramide écologique tout en générant une nouvelle activité économique.

Contact :

ARTHEN

*Association pour le Retour du Tarpan et des
grands Herbivores dans les Espaces Naturels*

www.arden-tarpan.fr

Maison des sociétés
Rue Colbert
01500 AMBERIEU EN BUGEY

bugerbivore@voila.fr

